



# Comité Technique Paritaire de l'INRA du 22 octobre 2004 : les 3 syndicats quittent le CTP

Fait à St Cyr l'Ecole, le 25 octobre 2004.

Document consultable sur l'intranet INRA : [www.inra.fr/intranet-cgt/](http://www.inra.fr/intranet-cgt/) ou sur internet : [www.inra.cgt.fr](http://www.inra.cgt.fr)

## AVANT PROPOS

Madame Guillou, ce CTP est le premier après votre nomination comme PDG de l'INRA et vous venez de nous annoncer que vous n'avez désormais plus l'intention de présider le CTP : cela nous pose problème et nous, les 3 organisations syndicales de l'INRA, discuterons ensemble de notre attitude à ce sujet...

Quant à nous, CGT-INRA, la question de siéger ou non à ce CTP dans ces conditions se pose.

⇒ Cf. la déclaration liminaire de la CGT-INRA.

Les trois syndicats nationaux ont quitté le CTP après avoir lu une déclaration commune expliquant les raisons de leur sortie commune du CTP.

⇒ Cf. la déclaration commune des 3 syndicats.

## DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT-INRA

Ce CTP est le premier après les annonces triomphalistes du gouvernement sur le Budget de la Recherche, triomphalisme largement relayé au niveau des centres INRA par la diffusion du communiqué du Ministre Mr d'Aubert cherchant à nous faire croire que nous (les personnels de la recherche publique statutaires et précaires) avons été entendus et nos demandes prises en compte...

A qui profite réellement le milliard d'euros supplémentaire dont se glorifie Mr. d'Aubert ? Est-ce « aux personnels et aux laboratoires des établissements des organismes de recherche et des Universités » comme il l'a proclamé lors de sa conférence de presse ?

Nous constatons qu'encore une fois le gouvernement privilégie le crédit d'impôt-recherche, censé encourager la recherche privée. Déjà en forte hausse ces dernières années, ce crédit d'impôt ne serait-il pas d'ailleurs utilisé pour financer les licenciements massifs et les fermetures de laboratoires entiers que l'on constate dans ce secteur : Aventis, par exemple va fermer Romainville après avoir fermé le site de Lyon. Nous suspectons fortement ce crédit d'impôt de subventionner davantage la spéculation que la recherche privée... Nous sommes toujours en l'attente d'un bilan sur son efficacité proclamée... En attendant, cela va consommer 1/3 du fameux milliard, bien loin des besoins de la recherche publique.

Un autre tiers est consacré à la création d'une nouvelle Agence, l'Agence Nationale de la Recherche, GIP aux contours pour le moins flous, qui devrait financer des appels d'offres, donc à court terme des programmes conjoncturels, et donc, encore, privilégier certaines équipes au détriment d'un travail scientifique approfondi et coordonné entre laboratoires. Une partie des fonds devrait de toute façon aller aux fondations et autres tentacules du Ministère qui nous régit ! Pour ceux-là, nous n'avons aucune certitude sur le fait que cet argent, public, servira des causes publiques, servira au bien commun et toutes raisons de penser que, outre un outil de pilotage (combien d'outils de pilotages a aujourd'hui le gouvernement à sa disposition ? il serait intéressant d'en faire le compte, d'en mesurer enfin l'efficacité), il servira à des fins utilitaristes, à moyen terme, aux dépens d'une recherche durable avec des moyens récurrents raffermiss et conséquents. Il restera donc un peu plus de 300 millions d'euros censés aller au financement normal des établissements. Remarquons que cette somme ne fait que remettre à peu près à niveau les financements globaux des EPST après toutes les coupes opérées ces 3-4 dernières années. Donc pas de quoi pavoiser. Plus fondamentalement, cet abondement va-t-il réellement servir à augmenter de manière significative le soutien de base des unités ? Avec le rétablissement des postes supprimés, c'était la principale revendication du mouvement de ce printemps : que les unités aient enfin les moyens de fonctionner une fois payées les dépenses incompressibles, et sans dépendre des résultats aléatoires des appels d'offres. L'augmentation de 38 % des crédits de paiements INRA, régularisant une partie des

coupes sombres opérées ces deux dernières années, va-t-elle se traduire par une réelle progression de nos moyens ? Nous avons aujourd'hui les plus grands doutes à ce sujet. Comme la Direction Générale l'a revendiqué, l'INRA va-t-il servir de boîte à lettres pour l'envoi de mandats sur des programmes spécifiques décidés ici ou ailleurs, pour ventiler de l'argent public dans des fondations auxquelles l'institut adhèrera? De plus, que restera-t-il pour une progression significative des soutiens de base, une fois abondés les 3 nouveaux grands programmes fédérateurs lancés par la DG (ECOGER, PR Alimentation, Agriculture et Développement durable) et les programmes transversaux sur lesquels continuent à fonctionner les directions de département ?

Nous entendons donc ici interpellier Mme la Présidente Directrice Générale, qui dit être soucieuse de défendre la recherche publique : **Pouvez-vous nous garantir une progression significative du soutien de base de TOUTES les unités pour 2005 ?**

Le 2<sup>ème</sup> volant de ce budget correspondrait, selon le Ministère, à la croissance du potentiel scientifique des EPST ! Le bilan est très facile à faire! L'emploi titulaire, pourtant seul garant d'une recherche scientifique publique indépendante des intérêts particuliers et capable d'anticiper, serait, seulement, « intégralement maintenu ». On est loin d'une croissance quelconque, et le maintien est-il même réel ? Sur quelles bases prétendez vous qu'il y aura même ce simple maintien en 2005 ? Rappelons qu'en 2003 déjà, plus de 150 postes avaient été supprimés (dont 45 à l'INRA), puis en 2004 il y eu les fameux 550 postes de titulaires supprimés. Ces 550 postes ont été « rétablis en gestion 2004 » grâce à la mobilisation des personnels, à la sympathie de l'opinion pour la recherche publique et aux déboires électoraux de ceux qui nous gouvernent. Donc en 2005, dans le meilleur des cas, BILAN NUL base 2003 (déjà réduite) pour l'emploi de titulaires ! C'est sûrement comme cela que l'on indiquera aux jeunes cherchant à intégrer ce secteur que la recherche est une voie d'avenir pour eux ! De plus, les 550 postes devaient être rétablis au budget de l'Etat par loi rectificative fin 2004. Aujourd'hui, le ministère nous indique qu'ils seront « consolidés » au budget 2005. Que cache ce changement, alors que des milliers de départs en retraite sont attendus dans les ESPT ? Utiliser les possibilités de fongibilité asymétriques ouvertes par la LOLF ? Alors que des avis soi-disant « autorisés » s'expriment un peu partout en cette période pour justifier, encore une fois, le recours aux CDD, la CGT-INRA en complète phase avec les personnels de l'Institut, revendique le maintien du statut de titulaires de 1983 pour tous les personnels, de l'AGT au DR, et le remplacement intégral des départs à la retraite par des titulaires.

Vous comprendrez madame Guillou que nous ne manquerons pas de vous interroger sur le budget aujourd'hui et nous comprendrions mal, alors que des chiffres circulent dans la presse, que nous, membres à part entière du CTP de l'organisme, ne soyons pas informés.

Enfin, nous tenons à vous interroger sur l'existence d'un plan global de restructuration de l'INRA, en lien avec la mise en place de pôles régionaux dits « d'excellence », qu'on les appelle PRES (pôle recherche et enseignement supérieur) ou autrement. Nous constatons ainsi, sans pouvoir en dresser la liste exhaustive, la situation existant dans divers endroits de l'INRA, en premier lieu St-Christol les Alès, Rennes (Plougoulm, licenciements "secs") Le Magneraud, Bordeaux (la Grande Ferrade), à Dijon (abandon de la thématique Nutrition/Santé), à Angers, en Corse, à Nantes, des fermetures de stations, des abandons d'activités (parfois portées aux nues par votre entourage comme à St-Christol), des restructurations, des fusions de services (comme celles des SDAR Orléans-Tours, Jouy-Lille ? etc.), sans parler des projets, énoncés ici ou là, de rapprochement voire fusion INRA /CIRAD /CEMAGREF, bref de la plupart des organismes du programme 4 de la LOLF. Nous demandons donc que ce point soit traité dans toute sa dimension et qu'en l'attente, vous répondiez aux souhaits et inquiétudes des personnels de façon et globale et détaillée...

## **DECLARATION COMMUNE CFDT-INRA, CFTC-INRA & CGT-INRA**

Les 3 organisations syndicales nationales ont été choquées d'apprendre en séance, Mme Guillou, votre décision de confier la Présidence du CTP-INRA à un futur Directeur Général Délégué à l'appui à la Recherche, alors que cette instance concerne la vie de l'ensemble du personnel de l'Institut, aussi bien sur le plan scientifique qu'administratif.

Le décret vous confie les deux fonctions **de** Présidence **et de** Directrice Générale.

Votre décision, sans concertation, ne peut aboutir qu'à dénaturer le rôle du CTP tel que nous le concevons.

**Nous décidons donc de quitter cette séance et vous demandons de revenir sur cette décision.**

Nous exigeons une rencontre avec la Direction Générale dans les plus brefs délais.